



Intermédiation financière

Fiche d'information

Contexte

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) d'Eurofound est menée tous les cinq ans depuis 1991. Chaque édition de l'enquête fournit un aperçu des conditions de travail en Europe et indique la nature et l'ampleur des changements affectant la force de travail et la qualité du travail. La dernière édition de l'EWCS d'Eurofound a été menée en 2005 dans 31 pays : les 27 États membres de l'UE, 2 pays candidats (la Croatie et la Turquie) ainsi que 2 pays de l'AELE (la Norvège et la Suisse). En 2005, la taille de l'échantillon était de 1000 salariés et travailleurs indépendants dans chaque pays à l'exception de Chypre, l'Estonie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie où 600 personnes au travail ont été interrogées.

Eurofound a confié à *TNO Work & Employment* la tâche de réaliser une analyse statistique secondaire des données 2005 de cette quatrième enquête sur les conditions de travail afin d'établir des profils sectoriels des conditions de travail dans les 27 États membres. Les secteurs sélectionnés et étudiés sont au nombre de 26. Vingt six fiches sectorielles ont été réalisées couvrant chacune l'un des 26 secteurs de la nomenclature NACE (rév. 1.1)¹ Chaque fiche présente:

- le profil des caractéristiques socio-démographiques de l'emploi dans le secteur défini au niveau NACE à 1 et 2 chiffres selon les cas;
- un profil des conditions de travail dans ce même secteur.

¹ Il s'agit d'une révision de la «Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne» connue sous l'acronyme NACE et publiée à l'origine par Eurostat en 1970. Le code NACE a ensuite été révisé (REV. 1.1) dans les années 90.

Cette fiche sectorielle donne un aperçu des conditions de travail dans le secteur de l'intermédiation financière et des auxiliaires financiers (NACE, REV.1.1, J 65 et 67).

Profil du secteur

Le secteur de l'intermédiation financière et des auxiliaires financiers se caractérise par une proportion supérieure à la moyenne de contrats à durée indéterminée (85,7% contre une moyenne intersectorielle de 76,6%).

En termes de niveau de revenus, les travailleurs de ce secteur sont plus susceptibles de se situer dans la catégorie supérieure des revenus (40,3% contre une moyenne intersectorielle de 24,3), alors que la proportion de travailleurs se situant dans la catégorie de revenus la plus basse (11,1%) est inférieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs (25,1%).

En ce qui concerne le niveau d'instruction, dans ce secteur, une proportion relativement élevée de travailleurs (41,1%) présente un niveau d'enseignement supérieur (CITE 5), contre une moyenne intersectorielle de 23,5%. Par ailleurs, seulement 5,2% des travailleurs n'ont qu'un niveau d'éducation secondaire, contre une moyenne de 16,5%.

Les différences concernant d'autres caractéristiques socio-démographiques entre ce secteur et la moyenne intersectorielle n'étant pas statistiquement significatives, elles ne méritent pas une analyse plus approfondie.

Sexe		
	Hommes	femmes
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	54.9%	45.1%
Tous les secteurs	55,5%	44,5%

Âge					
	Âge moyen	Tranche d'âge			
		≤ 24 ans	25-39 ans	40-54 ans	≥ 55 ans
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	39.8	8.3%	44.5%	35.6%	11.6%
Tous les secteurs	40,0	11,8%	36,8%	38,6%	12,7%

Ancienneté dans l'entreprise ou l'organisation				
	≥ 2 ans	3-5 ans	6-15 ans	≤ 16 ans
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	25.5%	14.6%	33.3%	26.7%
Tous les secteurs	27,1%	20,9%	29,6%	22,4%

Type d'emploi		
	Indépendant	Salarié
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	9.7%	90.3%
Tous les secteurs	16,7%	83,3%

Contrat de travail		
	Contrat permanent	Contrat non permanent
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	85.7% ▲▲▲	14.3% ▼▼▼
Tous les secteurs	76,6%	23,4%

Taille de l'entreprise					
	Entreprise unipersonnelle	Micro entreprise (2-9 personnes)	Petite entreprise (10-49 personnes)	Entreprise moyenne (50-249 personnes)	Grande entreprise (250+ personnes)
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	7.2%	28.7%	29.7%	14.4%	20.0%
Tous les secteurs	10,4%	27,5%	27,7%	19,4%	15,0%

Niveau d'instruction							
	Pas d'éducation	Enseignement primaire (CITE 1)	Enseignement secondaire inférieur (CITE 2)	Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	Enseignement post-secondaire dont enseignement pré-professionnel ou professionnel	Premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5)	Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (CITE 6)
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	0.5%	1.4%	5.2% ▼▼▼	40.7%	7.3%	41.1% ▲▲▲	3.8%
Tous les secteurs	0,9%	5,3%	16,5%	44,5%	7,3%	23,5%	2,0%

Niveau de revenus				
	Tranche de revenus			
	Plus faible	Faible	Elevée	Plus élevée
Intermédiation financière et auxiliaires financiers	11.1% ▼▼▼	21.0%	27.6%	40.3% ▲▲▲
Tous les secteurs	25,1%	23,9%	26,7%	24,3%

Comment interpréter le tableau

La comparaison concerne le sous-groupe/secteur et la moyenne de tous les secteurs basée sur l'échantillon de l'enquête européenne sur les conditions de travail de 2005 pour l'UE-27.

Les symboles ▲ (p<0.05), ▲▲ (p<0.01), et ▲▲▲ (p<0.001) indiquent les différences entre le secteur examiné et la moyenne de l'échantillon à différents degrés de signification statistique (chaque moyenne est testée avec le test t). Plus le nombre de triangles est élevé, plus la signification statistique du chiffre est importante (c'est-à-dire qu'il est plus susceptible de refléter une différence réelle dans la population).

Lorsqu'il n'y a pas de triangles à côté des estimations, cela signifie que les différences observées ne sont pas significatives d'un point de vue statistique.

Conditions de travail et impact

L'illustration ci-dessous présente certaines dimensions spécifiques des conditions de travail qui sont favorables ou défavorables dans le secteur de l'intermédiation financière et des auxiliaires financiers, par rapport à une référence d'exposition moyenne (0,0 dans le graphique ci-dessous).

Si l'on examine uniquement les différences statistiquement significatives, les travailleurs de ce secteur font état de scores relativement favorables en ce qui concerne plusieurs dimensions.

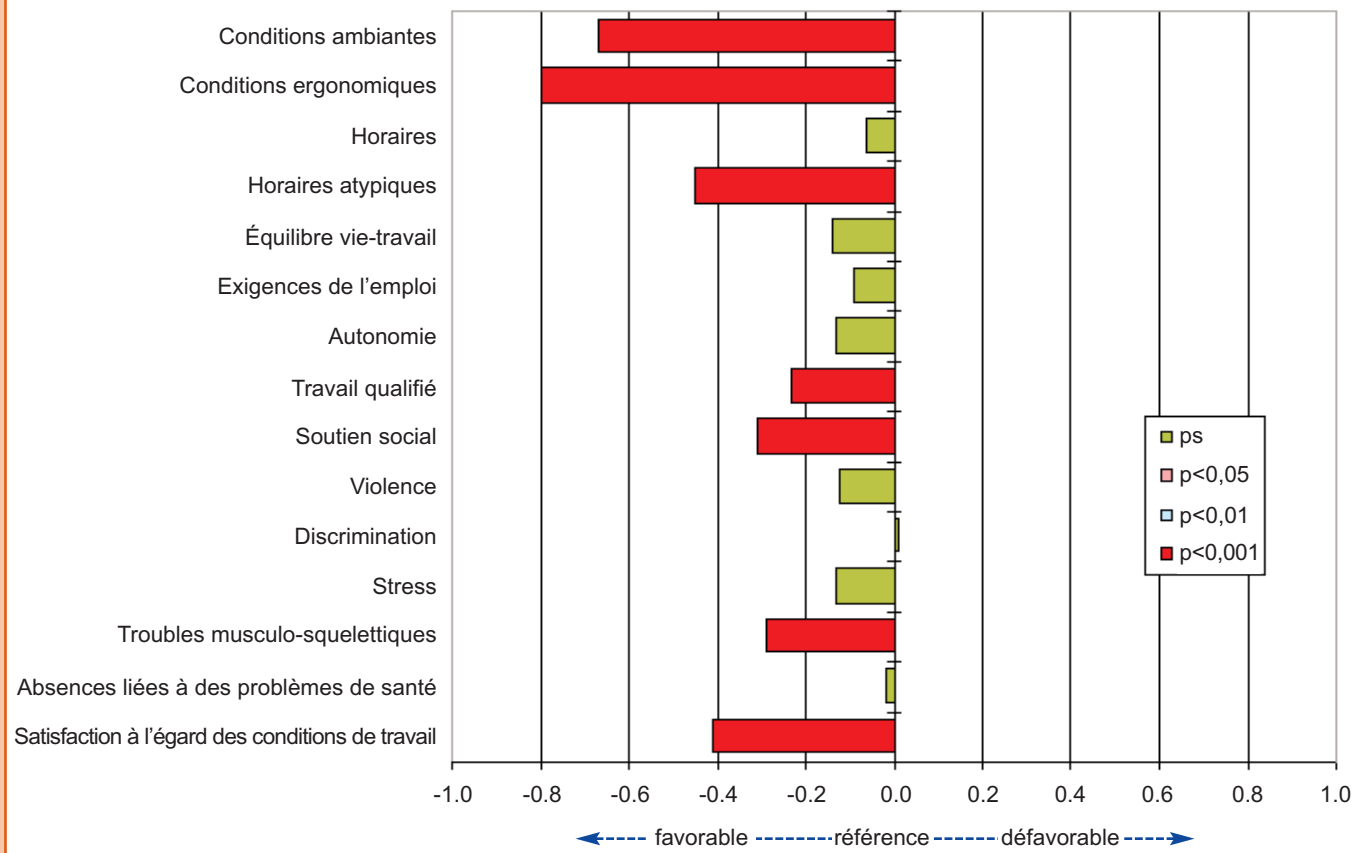
S'agissant des risques, ils se déclarent peu exposés aux risques ambiants (vibrations, bruits, températures élevées/basses, inhalation de fumées, gaz, poudres ou poussières, inhalation de vapeurs, manipulation de produits ou substances chimiques) et aux risques ergonomiques (positions pénibles ou fatigantes, obligation de porter ou de déplacer des charges lourdes, obligation de rester debout ou de marcher, mouvements répétitifs de

la main ou du bras). S'agissant du temps de travail, ce secteur enregistre des résultats favorables en ce qui concerne les horaires de travail atypiques (nuit et soir, samedi/dimanche et de plus de 10 heures par jour).

Par ailleurs, les travailleurs de ce secteur signalent des niveaux supérieurs à la moyenne en termes de contenu de travail (utilisation de normes de qualité dans le processus de travail, résolution de problèmes imprévus, complexité du travail et nouveaux apprentissages) et de soutien social de la part des collègues ou/et de la direction.

En termes d'impact sanitaire, les travailleurs du secteur de l'intermédiation financière et des auxiliaires financiers ont tendance à signaler des niveaux relativement inférieurs à la moyenne de troubles musculo-squelettiques liés au travail (maux de dos et douleurs musculaires). Enfin, l'analyse révèle également un résultat relativement favorable en ce qui concerne la satisfaction à l'égard des conditions de travail, à savoir que les travailleurs de ce secteur ont tendance à exprimer des degrés de satisfaction supérieurs à la moyenne concernant leurs conditions de travail.

Intermédiation financière et auxiliaires financiers



Comment interpréter l'illustration

Pour établir le profil du secteur, onze aspects des conditions de travail (essentiellement des indices composites basés sur plusieurs variables) et quatre impacts (stress, troubles musculo-squelettiques, absences liées à des problèmes de santé et satisfaction professionnelle) ont été pris en compte.

Dans le graphique ci-dessus, p < 0,001 représente le niveau de signification statistique le plus élevé, alors que p < 0,01 et p < 0,05 indiquent comparativement des niveaux plus faibles de signification statistique; «ns» signifie pas de différence statistiquement significative. Les différences statistiques par rapport à la moyenne peuvent être favorables (côté gauche du graphique) ou défavorables (côté droit du graphique) pour un ensemble donné de conditions de travail.

Les valeurs supérieures à +/- 0,2 indiquent un léger écart par rapport à l'exposition moyenne (0,0) alors que les valeurs allant de +/- 0,2 à +/- 0,5 et supérieures à +/- 0,5 désignent respectivement des écarts substantiels et très substantiels par rapport à l'exposition moyenne.

Par exemple, le graphique ci-dessus montre que les valeurs indiquant l'exposition aux risques ambiants sont statistiquement significatives (p < 0,001) et supérieures à - 0,5, ce qui signifie que les travailleurs de l'intermédiation financière font état d'un risque inférieur à la moyenne.

Principales conclusions

- En termes de caractéristiques socio-démographiques, le secteur de l'intermédiation financière et des auxiliaires financiers se caractérise par la prédominance de contrats à durée indéterminée et des niveaux de revenus élevés.
- Ce secteur enregistre en outre une proportion relativement élevée de travailleurs ayant un niveau d'éducation supérieur (premier cycle).
- Globalement, ce secteur affiche un profil favorable en ce qui concerne les dimensions observées. Les travailleurs de ce secteur sont moins exposés que la moyenne aux risques ambiants et ergonomiques ainsi qu'à des horaires de travail atypiques.
- Ce secteur se caractérise également par des niveaux relativement élevés de contenu de travail et de soutien social.
- Enfin, par rapport à la moyenne, dans ce secteur, les troubles musculo-squelettiques sont signalés moins fréquemment et les niveaux de satisfaction à l'égard des conditions de travail sont élevés.

Méthodologie

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) est menée tous les cinq ans par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), une agence européenne tripartite basée à Dublin. Le questionnaire est élaboré par l'équipe d'Eurofound, en étroite coopération avec un groupe d'experts. Ce groupe réunit des représentants des partenaires sociaux européens, d'organisations

européennes (Commission européenne, Eurostat, Agence européenne de la sécurité et la santé au travail), des organisations internationales (OCDE, OIT), des instituts nationaux de statistique, ainsi que d'éminents experts européens dans le domaine. L'échantillon de l'EWCS est représentatif des personnes occupant un emploi (salariés et travailleurs indépendants âgés d'au moins 15 ans, d'après la définition d'Eurostat) et résidant dans un des pays couverts au moment de l'enquête. L'échantillon de l'EWCS est un échantillon aléatoire stratifié par région et degré d'urbanisation où les répondants sont sélectionnés par la procédure dite de la «marche aléatoire». Tous les entretiens ont été menés en face à face, au domicile des personnes interrogées.

Recherches complémentaires d'Eurofound sur le secteur

The future of financial services – changing times (L'avenir des services financiers – changement d'époque)

http://www.eurofound.europa.eu/emcc/publications/2003/sf_fs_1.pdf

Shaping the future of financial services (Construire l'avenir des services financiers)

http://www.eurofound.europa.eu/emcc/publications/2003/sf_fs_2.pdf

Policies, issues and the future of financial services (Politiques, problèmes et avenir des services financiers)

http://www.eurofound.europa.eu/emcc/publications/2004/sf_fs_3.pdf

Informations complémentaires

La quatrième enquête européenne sur les conditions de travail et l'analyse secondaire sur les données de l'enquête sont disponibles sur le site web de l'observatoire européen des conditions de travail à l'adresse suivante: <http://www.eurofound.europa.eu/ewco/surveys/ewcs2005/>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Sara Riso, responsable de l'information sri@eurofound.europa.eu.

EF/08/14/FR21